



Conférence du 24 mars 2026

Les territoires français face aux transitions démographiques

- Avec **François Philizot**, préfet, président de l'**Observatoire des territoires**
Olivier Portier, Consultant au sein cabinet OPC

Nicolas Portier, président du CPAT

Merci à toutes et tous d'être présents ce soir. C'est notre première conférence présentielle de l'année, après celle de la fin 2025 qui nous avait permis d'accueillir Dominique Faure, dont le rapport a été remis à Françoise Gatel, la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, rapport qui a le mérite d'être un élément intéressant pour essayer de refonder une stratégie d'aménagement du territoire. Je voulais également remercier les associations du pôle Joubert de nous accueillir.

Notre soirée sera tout d'abord introduite par Marie Morvan, d'Intercommunalités de France, pour évoquer le rôle de cet acteur public sur ces sujets de démographie. Nous laisserons ensuite la parole à François Philizot, président de l'Observatoire des Territoires, qui a également un grand parcours dans l'aménagement du territoire. Il présentera les enjeux de transition démographique alors que nous avons vécu une année symbolique : c'est la première fois que le nombre de décès dépasse celui des naissances. Nous entendrons ensuite Olivier Portier, consultant, qui a notamment travaillé pour Intercommunalités de France sur ces sujets de transition et de vulnérabilité territoriale.

Concernant l'actualité du Cercle, il nous semble que l'année 2026 peut être utile pour une relance de l'aménagement du territoire. Il y a une réflexion, une émulation en ce moment pour remettre l'aménagement du territoire national au centre des débats. Le Cercle y contribue à sa manière et à travers nos auditions et publications. Nous avons également lancé une petite consultation auprès de personnalités impliquées hier ou aujourd'hui dans l'aménagement et nous allons la compléter d'une requête auprès de la communauté universitaire pour contribuer à cette réflexion générale. Le Cercle va par ailleurs poursuivre les conférences en ligne ou en présentiel. Nous annoncerons bientôt un colloque.

Dominique, je vous donne la parole pour nous présenter les principaux éléments de votre rapport, qui sera bientôt rendu public.

Dominique Marie Morvan, Conseillère Cohésion sociale, Intercommunalités de France

Merci beaucoup pour l'invitation. Intercommunalités France est une association qui compte presque 1000 intercommunalités adhérentes et assure diverses missions de représentations et d'accompagnement. Nos adhérents ont souhaité créer une commission de cohésion sociale, au

regard de l'investissement progressif de l'intercommunalité sur les politiques publiques de cohésion, couvrant des thématiques de santé, petite enfance, jeunesse et grand âge. Pour illustrer cet engagement de nos adhérents, on a produit plusieurs travaux sur l'action intercommunale. Trois travaux ont été publiés l'an dernier, notamment en partenariat avec la Poste et l'ADGCF : un Atlas et deux Focus¹. Nous avons également travaillé sur les inquiétudes des intercommunalités concernant l'adaptation au vieillissement et le maintien à domicile, que ce soit par l'offre de soins adaptée au vieillissement de la population, la connaissance des impacts des conditions de la démographie sur les services publics.

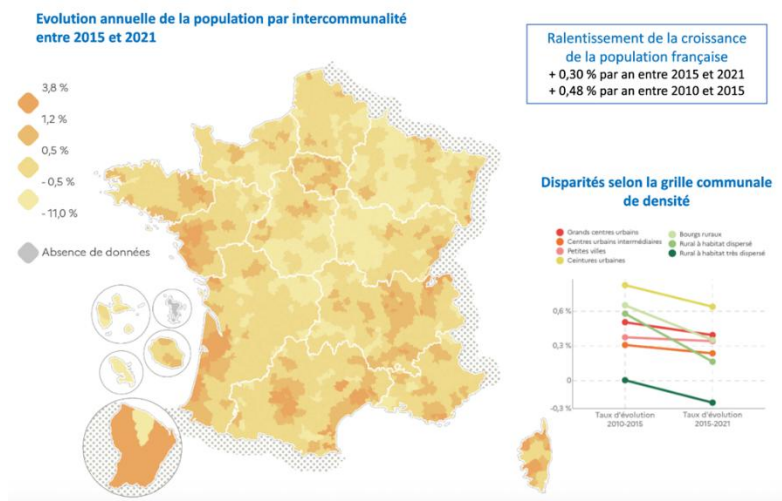
Deux approches intéressent particulièrement les intercommunalités : la planification et la transversalité. La planification car les intercommunalités sont en demande d'outils d'aide à la décision qui soient plus finement liés aux réalités et besoins de leurs populations. C'est un travail qui est souvent mené avec les agences d'urbanisme pour avoir une capacité de projection. La transversalité se trouve dans la complémentarité avec les communes et les départements qui conservent des compétences très fortes sur ces sujets. L'intercommunalité dispose face à cela d'un panel de compétences à son échelle qui peuvent être complémentaires pour l'adaptation au vieillissement : dans le transport ou le logement en particulier. Sur le premier point, se développent par exemple des offres de transport à la demande, notamment dans les territoires ruraux. Sur le logement, les enjeux portent en particulier sur l'adaptation des maisons ou appartements, que les programmes locaux de l'habitat (PLH), en lien avec les bailleurs sociaux ou propriétaires, peuvent permettre d'atteindre.

François Philizot, président de l'Observatoire des territoires



Je commence par quelques éléments de cadrage. On a beaucoup parlé de démographie à l'occasion de la publication du bilan démographique annuel de l'INSEE puisque pour la première fois, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu l'an passé plus de décès que de naissances. Notre pays compterait au 1er janvier 2026, tous territoires confondus, de l'ordre de 69,6 millions d'habitants, 69,1 millions si on ne compte que la métropole et les

DROM et 66,8 millions pour la métropole seule. C'est une augmentation régulièrement lente depuis une quinzaine d'années de 0,3 à 0,4 % par an. Sur la période récente, la France est dans la moyenne européenne de croissance avec un solde naturel meilleur que les autres (il n'y a que trois pays en Europe qui ont encore un solde naturel positif un peu substantiel : l'Irlande, le



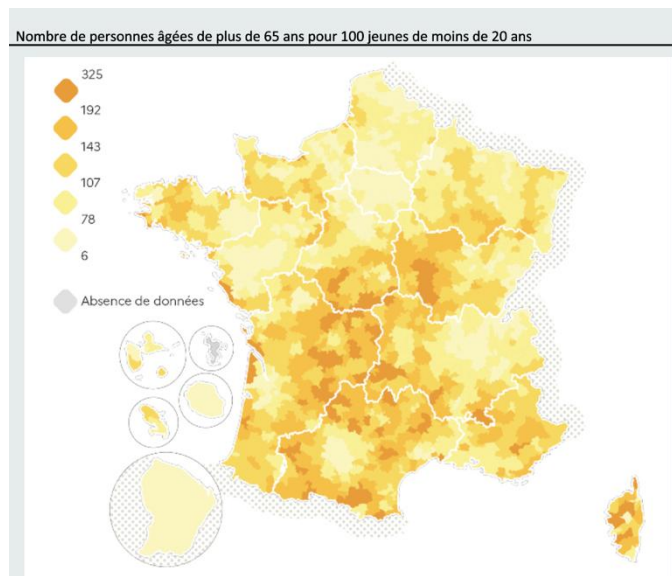
¹ A retrouver en ligne : <https://www.intercommunalites.fr/publications/>

Luxembourg et Chypre). La croissance européenne est donc uniquement liée à l'immigration et la France est entrée dans un contexte habituel dans beaucoup de pays européens où l'immigration fait la croissance démographique.

Cette faible croissance sera de plus en plus liée aux facteurs migratoires dans les années qui viennent, sauf rebond de la fécondité que rien n'annonce aujourd'hui (légèrement supérieure à 1,5). Par ailleurs, cette croissance démographique est très inégalement répartie comme l'illustre la carte. Les zones foncées représentent les espaces de croissance démographique : c'est l'Île-de-France (qui est légèrement au-dessus de la moyenne sur la période récente), la façade Atlantique (en ajoutant l'Ille-et-Vilaine), la poche de Toulouse dans le sud-ouest, le littoral méditerranéen, le couloir Saône-Rhône. Ailleurs, ce sont des poches de croissance qui correspondent en général aux villes. Cette croissance est à la fois celle d'un certain nombre de métropoles (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon, Genève qui déborde, Bâle qui déborde sur le sud du Rhin, Toulon, Nice) ou encore des espaces semi-urbains qui sont très attractifs parce qu'en général situés sur le littoral (Morbihan, la Vendée, la Charente-Maritime, les Pyrénées-Atlantiques, la Corse). La Corse est par ailleurs la région de France qui a la plus forte croissance de la population et de l'emploi. Il n'y a qu'une dizaine de départements en France qui, sur les dernières années, ont un sol migratoire positif de plus de 1%, avec en tête la Corse, les Landes et la Charente-Maritime.

Les sols migratoires négatifs se trouvent dans le Nord, à Paris, dans certains départements de la couronne parisienne (l'Oise), dans des départements du Grand Est, du côté Champagne-Ardenne et Lorraine. La carte s'arrête en 2021, mais les dynamiques ont peu évolué. Depuis la crise sanitaire, se révèle une accentuation de l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Bretagne. L'espace rural, sur la période récente, a globalement vu sa situation se dégrader par rapport à l'espace urbain. Cette géographie de la croissance n'est pas celle que vous auriez eu en 2006 où la carte aurait été massivement orange. Aujourd'hui, plus du quart des départements français perd de la population.

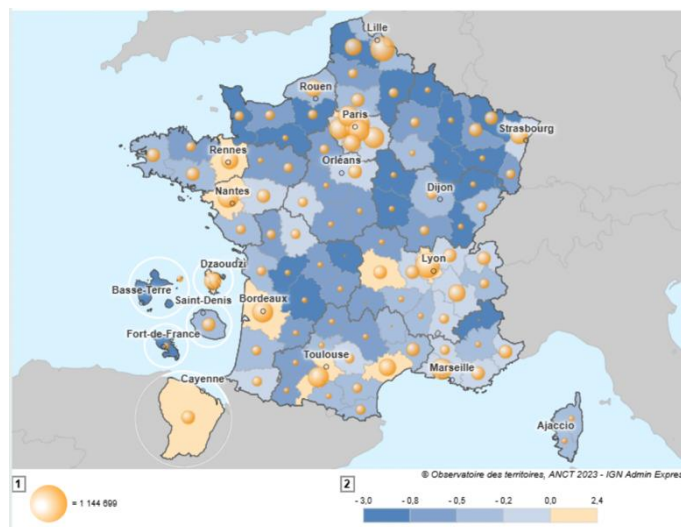
Deuxième enjeu : l'indice de vieillissement. Au 1er janvier 2026, les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 25 ans. Le phénomène est très divers : entre moins de 20% de plus de 60 ans en Seine-Saint-Denis, et plus de 41% dans le département du Lot (qui est le département le plus âgé). Ce vieillissement est très marqué par la diagonale du vide, mais aussi dans certains secteurs littoraux, qui est une résultante de l'attractivité migratoire. Les Sables-d'Olonne, par exemple, affiche une croissance intégralement faite de la croissance des plus de 60 ans, les jeunes actifs habitant dans les zones rétro-littorales. Le phénomène de vieillissement est donc très inégalement réparti, il exprime en partie la concentration des populations jeunes dans les grandes zones urbaines, ainsi que le vieillissement relatif du sud de la France par rapport au nord. Ce phénomène s'accroît partout. Dans les zones rurales d'habitat très dispersé, certaines communes affichent des taux supérieurs à 50 % de personnes de plus de



60 ans. Le phénomène s'accélère aussi dans des zones périurbaines qui étaient extrêmement jeunes et qui sont moins attractives aujourd'hui, dans lesquelles le taux de croissance du vieillissement est très rapide alors même qu'elles sont très peu équipées, notamment en EHPAD (contrairement aux zones rurales anciennement dépeuplées).

Sur les jeunes de 15 à 29 ans, de 1982 à 2018, on passe d'une France presque uniformément jeune à une France, d'une part moins jeune, d'autre part dont la jeunesse s'est répartie différemment. Les jeunes de 15 à 29 ans sont extrêmement concentrés dans les villes aujourd'hui et en particulier dans les grandes villes. C'est en particulier le fait de la croissance et de la géographie du système d'enseignement supérieur, concentré essentiellement dans des agglomérations importantes. Les jeunes sont ainsi massivement concentrés dans les grandes villes, ce qui a des conséquences sur les choix résidentiels après, du fait d'habitudes de vie par exemple.

Des cartes ont également été produites à partir des projections démographiques de l'INSEE à horizon 2050, établies avec l'hypothèse de taux de fécondité au niveau antérieur à l'effondrement récent. La carte de l'évolution du nombre de jeunes montre une France massivement bleue, illustrant une baisse très sensible et très généralisée du nombre de jeunes. En parallèle, quelques départements en jaunes sont ceux qui accueillent les grandes villes et centres universitaires et dans lesquels on peut espérer maintenir la population de jeunes, y compris l'Île-de-France. Si on intégrait aujourd'hui



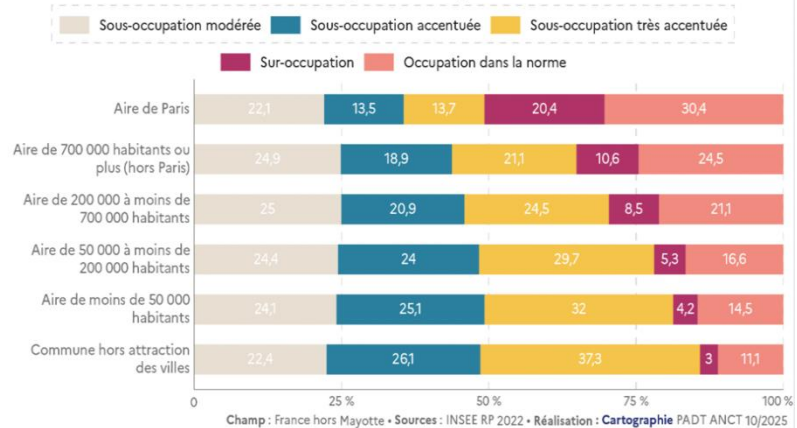
Population des moins de 20 ans en 2050 et taux d'évolution annuel entre 2018

les conséquences de la baisse de la fécondité, la dégradation serait encore plus nette. Pour donner un ordre de grandeur, l'Observatoire des territoires va bientôt publier un cahier sur le système de formation, avec un graphique de l'évolution prévisionnelle des effectifs dans le primaire à l'horizon de la fin de la décennie. La France perdra près d'un million d'élèves sur dix ans. De plus, cette baisse est très sensiblement plus forte dans l'espace rural que dans l'espace urbain. Cette baisse pose la question de la tenue du système scolaire. Par ailleurs, la carte de l'évolution du vieillissement est proche de celle de la croissance, c'est le U de la croissance : on va donc avoir beaucoup plus de personnes âgées, créant des enjeux de service public sur la façon d'accueillir ces surplus de personnes âgées

Un dernier indicateur permet d'éclairer ces évolutions démographiques : il s'agit du niveau de sous-occupation des logements. Dans le Grand Paris, dans le sud-est de la France, dans la plupart des villes, les taux de sous-occupation sont faibles. Dans d'autres territoires, le nombre de pièces est très supérieur au besoin normal dans les ratios retenus. La notion de crise du logement est donc très géographiquement située

Le graphique montre que l'aire de Paris est un territoire dans lequel il y a vraiment un problème de logement. Ensuite, ce niveau de sous-occupation diminue continuellement à mesure du changement de la taille des aires considérées. S'ajoutent d'autres questions, celle de l'adaptation au vieillissement, ou l'adaptation au changement climatique. Ces chiffres montrent aussi qu'il est absurde de produire du logement neuf dans certains territoires. La question du logement est donc d'abord, quantitativement, une question de grandes agglomérations.

Occupation du parc de résidences principales selon les tranches d'aires d'attraction des villes, en 2022, en %



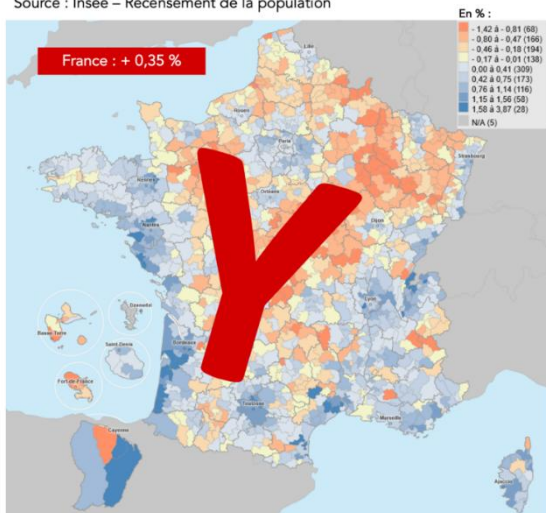
Je vous renvoie également au cahier de l'Observatoire des Territoires : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/cahier-ndeg1-territoires-et-transitions-enjeux-demographiques>

Olivier Portier, Consultant au sein cabinet OPC

Merci Nicolas et Cercle pour cette invitation. À la suite de ce qui vient d'être dit, je propose de mettre davantage l'accent sur la question de la natalité ; un sujet qui était un peu sous les radars depuis quelques années. Nous avons le sentiment que cette question va devenir très rapidement un grand sujet national. La carte de l'évolution de la population entre 2016 et 2022 illustre bien les dynamiques évoquées par François Philizot. Pour la décrire, je parle de l'émergence d'un « Y » du vide. On voit émerger un nouveau barreau qui s'étend du Cotentin au Massif Central qui cumule les difficultés et notamment une forme de déprise démographique et économique. Si on dissocie dans



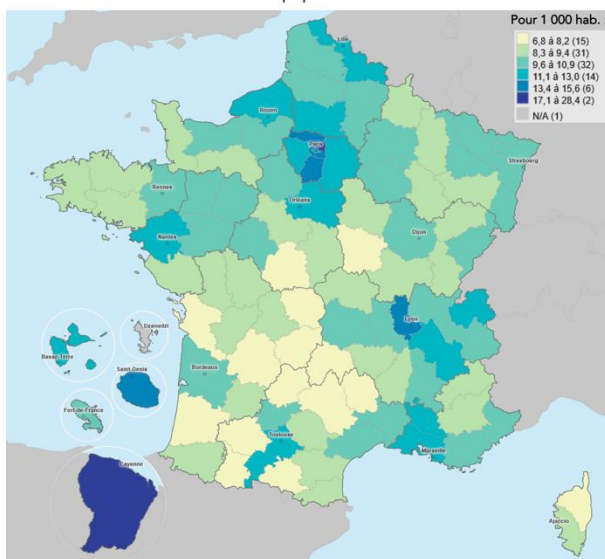
Taux d'évolution annuel de la population entre 2016 et 2022 (en %) Source : Insee – Recensement de la population



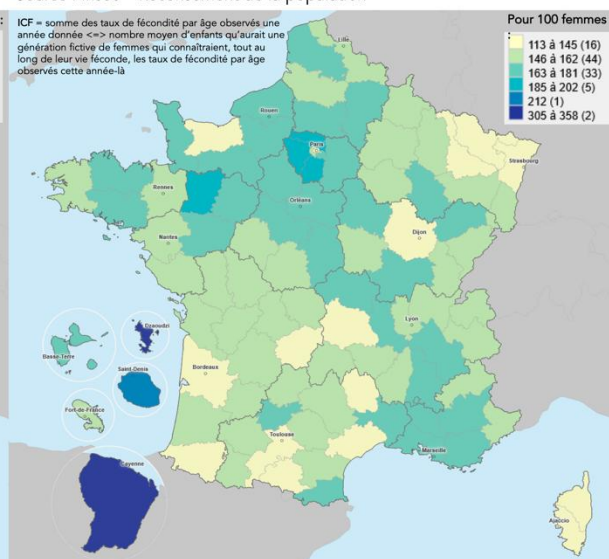
cette carte le solde naturel et le solde migratoire, on voit que la contribution de la natalité à la dynamique démographique est plutôt défavorable au Y du vide, mais aussi à la Bretagne centrale, qui a subi une dynamique de vieillissement extrêmement forte ces 15-20 dernières années. La contribution du solde migratoire à la croissance démographique montre une géographie différente : le Y du vide apparaît moins. La France est plutôt coupée en deux par une diagonale allant de Saint-Malo à Genève. L'Ouest de cet axe semble beaucoup plus attractif, le solde migratoire contribuant à la dynamique démographique de certains territoires.

Sur la question de la natalité, nous sommes assez démunis en matière de données très précises sur cette problématique. Le taux de natalité peut être utilisé ; il rapporte le nombre de naissances à l'ensemble de la population. Cet indicateur révèle un Nord de la France plutôt dynamique, qui génère beaucoup de naissances, et qui est une des zones contribuant à l'effort de naissances national. En parallèle, l'axe rhodanien, et les régions PACA ou Rhône-Alpes montrent une certaine intensité en matière de natalité. Toutefois, il s'agit d'un indicateur imprécis : il ne distingue pas des éléments relevant de la structure démographique et des comportements de fécondité. Les taux de natalité peuvent être très faibles dans des territoires dans lesquels le nombre de retraités est très élevé, alors même que le nombre de naissances en volume pourrait être significatif. Des indicateurs plus précis existent, comme l'indicateur conjoncturel de fécondité, donnée toutefois disponible qu'à l'échelle départementale. La comparaison de ces deux indicateurs conduit ainsi à deux cartes assez différentes. Il existe une corrélation élevée mais modérée entre ces deux indicateurs.

Taux de natalité 2016-2022 (pour 1 000 habitants)
Source : Insee – Recensement de la population



Indicateur conjoncturel de fécondité en 2024 (pour 100 femmes de 14 à 49 ans)
Source : Insee – Recensement de la population



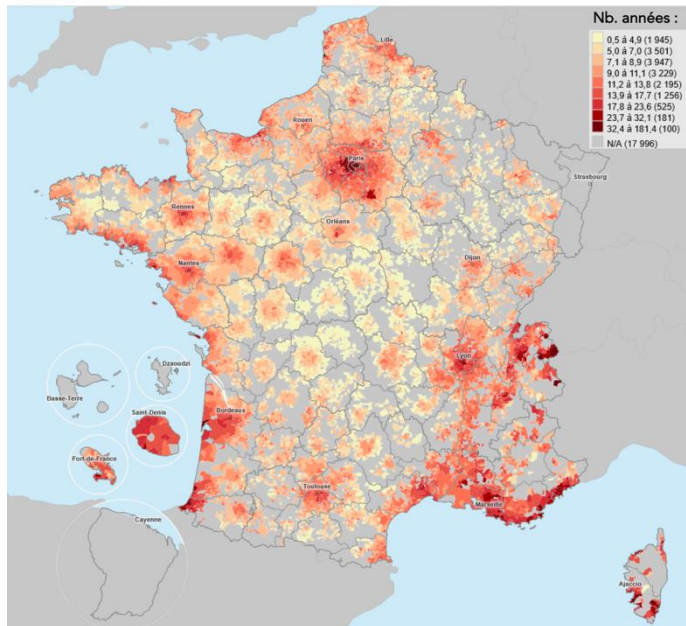
À la demande de partenaires de mon réseau s'intéressant à ces questions de natalité, notamment les réseaux de Centre de formation par l'apprentissage (CFA), j'ai réfléchi à une façon d'appréhender ces problématiques de la natalité pour entrer dans la compréhension des dynamiques de territoires en matière de natalité. Après une première revue de littérature, je cherche tout d'abord à montrer que la natalité dépend de facteurs amonts, comme le montre Julien Damon dans ses travaux. Ce dernier s'intéresse à ce qu'il appelle le « marché de la nuptialité ». Quand on réfléchit à la natalité, s'ajoute par exemple une contrainte biologique : il peut être intéressant que des jeunes femmes et des jeunes hommes se rencontrent. J'ai par exemple cartographié, à l'échelle intercommunale, le nombre de jeunes femmes rapporté au nombre de jeunes hommes. Par ce travail, se révèlent des différentiels extrêmement élevés, comme peut le montrer Benoît Coquard dans *Ceux qui restent*. On remarque ainsi des situations de surreprésentation des jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes, parfois dans des proportions élevées, en particulier dans des territoires ruraux. À l'inverse, la surreprésentation des jeunes femmes est plus visible en territoires urbains.

Un deuxième élément me semble essentiel, c'est ce que j'appelle la sécurisation socio-économique des jeunes adultes. Il semblerait que la stabilité soit un déterminant essentiel de la mise en famille, du choix de faire un ou plusieurs enfants. Cette stabilité peut être appréhendée de plusieurs façons, par exemple par la stabilité professionnelle des jeunes femmes. En

s'intéressant aux jeunes femmes actives de 25-39ans en contrat actif dit instable (au sens de l'Insee : CDD, intérim, apprentissage, emploi aidé, stage), il en ressort une géographie très disparate avec une surreprésentation de ces contrats dans le quart Sud-Ouest, les territoires de montagne très touristiques, la Corse, les Outre-Mer. Le temps partiel montre aussi une inégale répartition de cette sécurisation socio-économique. Sur le temps partiel, apparaît aussi une géographie disparate : des territoires urbains et périurbains étant préservés, contrairement à de nombreux territoires ruraux, et des territoires touristiques. De même, la question du logement peut aider à caractériser cet enjeu des capacités matérielles à faire famille. Cette question peut être abordée par plusieurs indicateurs : le taux de sur-occupation du logement, la structure des logements (qui peut être déterminante dans le choix d'avoir un enfant de plus), l'accessibilité financière au parc de logement. La cartographie de la capacité d'acheter un logement peut éclairer cette question financière. On prend ici, comme indicateur, le nombre d'années de niveau de vie médian nécessaires aux habitants d'un territoire pour pouvoir acheter une maison standard. On retrouve des gradients d'urbanité qui se dessinent mais aussi des différentiels importants. Les zones en jaunes indiquent que moins de cinq ans de niveau de vie sont nécessaires pour acheter une maison, contre plus de quinze dans les territoires en rouge. On retrouve les littoraux, très attractifs et dynamiques sur le plan démographique. Malgré des rythmes de construction plutôt intenses, il s'agit de marchés extrêmement tendus produisant des prix très élevés.

Nombre d'années de niveau de vie médian des ménages nécessaire pour acheter une maison en 2022

Source : Insee – Filosofi & CEREMA – DV3F



Mon idée est de travailler à une grille d'analyse qui permette de superposer tout cela et de mettre en perspective ce qui relève d'éléments structurants, le niveau de fécondité des territoires, les taux de natalité réels observés pour voir dans quelle mesure les territoires sur ou sous-performent par rapport à ces dynamiques.

Le temps du débat

Nadine Levratto, économiste, directrice de recherche au CNRS

Merci pour ces présentations passionnantes. On a des photographies des évolutions qui sont inquiétantes par rapport à la trajectoire démographique globale. Sur la question de la natalité, il existe des travaux plutôt récents qui pourraient contribuer à l'analyse que vous faites. Les travaux de Claudia Senik (et le papier *Happy People Have Children*) montrent que, en amont de la natalité, il y a un indice de bonheur, notamment pour les pays développés. Cette conception du bonheur présentée par ces économistes montre qu'il n'est pas seulement financier, s'y ajoutent toutes les aménités que peut fournir la collectivité, à l'image des services publics.

François Philizot

Nous avons en effet toute une série de travaux disponibles sur ces sujets. Il y a nécessairement un lien entre confiance dans l'avenir et désir d'enfants. L'Europe, au lendemain de la guerre, voulait construire quelque chose d'autre, et a conduit à un bond de natalité. Il y a aujourd'hui une baisse du désir théorique d'enfant. Cela laisse aussi assez dubitatif sur le rôle des politiques publiques, en se questionnant sur leur capacité à agir sur les mentalités. Les facteurs de natalité sont complexes : dans les villes dans lesquelles il y a beaucoup de services et d'aménités, il y a aussi moins d'enfants qu'ailleurs.

Paulette Pommier, vice-présidente du CPAT

Ces présentations sont très intéressantes mais elles me semblent ne se situer que dans le court terme. Or, quand on regarde les évolutions à une échelle planétaire, certains chiffres devraient contribuer à nous projeter dans le moyen-long terme. Ainsi, par exemple, d'ici 2100, la Chine aura perdu la moitié de sa population et 38 % de la population mondiale sera située en Afrique. Tous les pays à cette dernière exception près connaissent une baisse de la natalité et un allongement de la vie. Il semble donc qu'il s'agisse d'une tendance générale.

Et ma question est : que peut-on préconiser aujourd'hui aux villes ou territoires qui vont se dépeupler pour qu'ils continuent à vivre normalement ? peut-être pourrait-on regarder les politiques suivies ou initiatives prises dans quelques pays (de l'OCDE en particulier). En matière de services à la personne, par exemple.

Jordi Delépine, Seine en partage

Vous avez parlé d'une société de service qui conduirait à une société avec moins de naissances. Cela signifie qu'une société de loisir qu'on essaie de construire serait une société qui donne moins envie d'avoir des enfants ?

À partir des constats que vous faites, avons-nous besoin de nouvelles réflexions et de nouveaux acteurs sur le territoire, notamment pour faire travailler ensemble acteurs économiques, acteurs institutionnels et autres acteurs pour faire émerger de nouvelles solutions et de nouveaux modèles ?

Jean-Louis Guigou, ancien délégué à l'aménagement du territoire

Le vieillissement vient à la fois de la baisse de la natalité et de l'allongement de la durée de vie. Je poserais la question : compte-tenu de l'allongement de la durée de vie, le vieillissement ne doit-il pas se décomposer en deux types de vieillissement de natures différentes ? Le premier regroupe les seniors valides, autonomes, qui alimentent la silver économie, qui ont de l'argent, restent mobiles pour habiter tous les espaces pourvu qu'ils soient dotés en services publics. La deuxième catégorie de vieillissement serait composée de personnes marquées par la dépendance, le besoin d'EHPAD ou de services à domicile.

Pourquoi cette distinction n'est-elle pas retenue plus souvent ? En termes d'aménagement du territoire, ces deux populations ont des comportements et des attentes très nettement différents.

Fanny Arav, économiste transport, conseillère au CESE

Je voudrais ajouter aux discussions la question des temps de l'enfant. Il y a eu une convention citoyenne au CESE sur ce sujet qui a mis l'accent sur la problématique des temps scolaires. On a aussi interrogé le sujet des temps de déplacement en voiture : la plus grande source

d'économie de transport parasite, c'est le redéploiement des établissements scolaires. En parallèle de la question du nombre d'élèves par enseignant, n'y a-t-il pas quelque chose à penser sur la proximité, pour éviter des logiques de concentration et de renforcement de l'urbanisation ?

Vous avez aussi parlé du travail précaire. La qualité du travail et du partage peut aussi être interrogée. On en est encore à rappeler que le jour enfant malade est aussi valable pour les pères. On peut se demander comment ce jeu d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle mais aussi entre homme et femme joue sur notre question de la natalité.



Nicolas Portier

Si nous prolongeons les tendances que vous décrivez tous les deux, quel aménagement du territoire faut-il proposer ? Si on améliore les conditions de vie, cela a-t-il un effet sur la natalité ? Comme aménager en tenant compte de projections fiables et réalistes ?

Lorsque l'on relit les grands textes fondateurs de l'aménagement du territoire, on retrouve trace du volontarisme gaulliste qui projetait une France à 100 millions d'habitants en l'an 2000. Dans les années 1970, les circulaires nationales qui encadraient les SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) encourageaient très fortement l'ouverture à l'urbanisation, pour industrialiser le déploiement du périurbain pavillonnaire et intensifier la construction de logements, avec ce que cela signifie en raccordements de réseaux. Or, ce périurbain a vieilli sans y être préparé. Aujourd'hui, à trajectoire démographique connue, que peut l'aménagement du territoire ? quels sont les infléchissements possibles ?

François Philizot

Les trajectoires décrites signifient-elles que ce sont les sociétés les plus développées, urbaines, technophiles, connectées qui sont les moins fécondes ? Je peux difficilement y répondre. Il ne faut certainement pas croire que l'ultra-technologie va sauver la natalité. Il faut davantage s'interroger sur l'organisation des services et du travail dans nos pays. Les grandes évolutions posent la question de la durée du temps de travail et de l'immigration. En Europe aujourd'hui, à productivité constante, et modulo les évolutions offertes par l'IA, il faudra soit travailler plus longtemps, soit faire davantage appel à l'immigration. Dans certains territoires, comme au Japon, le refus de l'immigration oblige à repenser le travail pour l'adapter à d'autres tranches d'âge.

Si on raisonne sur les évolutions différentielles, on identifie un phénomène de concentration de la croissance démographique sur quelques territoires, produisant des logiques de concurrence. Il y a une réflexion à avoir en termes d'aménagement du territoire : comment faire face au déclin et à la faible densité ? Nos territoires ne sont pas totalement sortis des SDAU qui prônaient une France à 100 millions d'habitants. Les PLH (plans locaux de l'habitat) pèchent encore par optimisme sur la croissance démographique, sans interroger l'adaptation des territoires à ces nouvelles trajectoires démographiques. Comment organiser un territoire qui fait face à un déclin démographique qui est sans doute amené à se poursuivre ?

Sur l'allongement de la durée de vie, il est évident qu'il y a deux temps dans la vieillesse. L'âge moyen au décès recule. L'INSEE distingue les 60-75 ans et les plus de 75 ans. On considérait il y a encore quelques années qu'on passait dans le déclin à 75 ans. L'espérance de vie en bonne santé a toutefois tendance à s'allonger.

Pour les temps de l'enfance, il faut s'interroger sur l'organisation à terme de l'offre scolaire, notamment dans les zones rurales. Arriverons-nous à faire fonctionner les regroupements pédagogiques intercommunaux par exemple ?

Olivier Portier

Pour compléter la réflexion sur les différents âges de la vieillesse, nous avons travaillé, avec Intercommunalités de France et l'ADGCF (association des directeurs généraux des communautés de France) sur une segmentation en trois âges : 65-74 ans, les jeunes retraités encore très mobiles / un deuxième âge au cours duquel on remarque un début de stagnation de la mobilité résidentielle, et un processus de redirection vers les centres urbains ou les pôles qui concentrent les équipements de santé / les plus de 85 ans, aux âges de la perte d'autonomie. On va lancer le deuxième tome de l'Atlas du vieillissement et on va travailler sur les comportements migratoires résidentiels de ces différentes catégories d'âge pour en comprendre notamment la géographie qui en découle.

J'ai par ailleurs le sentiment qu'il y a un enjeu fort sur le changement de logiciel des élus et décideurs locaux qui restaient très dépendants d'un référentiel de croissance et d'attractivité assez ancien. Beaucoup de travaux et de diagnostics montrent pourtant les évolutions contraires, et face à une possible diminution du nombre d'habitants, ces référentiels d'attractivité et de croissance des populations vont être de plus en plus impossibles à atteindre. De nouveaux logiciels de pensée de l'action publique semblent ainsi nécessaires. Comment arrive-t-on à s'emparer de ces enjeux de décroissance ? Quels types de politique publique peut-on mener pour continuer à inscrire le territoire dans un maintien du niveau de vie, ou de bien-être territorial ? Ce sont des sujets capitaux.

La problématique du réchauffement climatique s'ajoute à ces discussions et va impacter les territoires de façon extrêmement hétérogène dès 2050. Les cartes des indices du réchauffement

climatique ou de la confrontation aux aléas naturels montrent des zones qui vont cumuler les impacts comme le pourtour méditerranéen. À l'inverse, un espace allant du Finistère à Dunkerque semble plus épargné. Il est donc peut-être envisageable qu'on observe, dans les prochaines décennies, une transformation de la géographie humaine française.

Nicolas Portier

Il va donc falloir faire face à la pénurie. Comment gère-t-on la concurrence entre territoires dans ce contexte ? Comment organise-t-on le repli démographique scolaire dont a parlé François ? Il en est de même pour la démographie médicale. Nous avons devant nous un sujet de rééquilibrage des territoires en termes démographiques, d'autant que l'hyper-concentration se trouve sur les zones les plus vulnérables du territoire. Les communes qui sont dans le régime CatNat (Catastrophes Naturelles) sont toutes situées sur le U de la croissance. Il est sans doute possible de scénariser autre chose que la poursuite des tendances.

Pierre Mirabaud, ancien directeur à la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire

Au regard de la maturité du pays en matière d'évolutions démographiques, sommes-nous capables d'intégrer ce qu'on vient de dire dans nos politiques de croissance ? Il me semble qu'une grande partie de la population n'a aucune lisibilité suffisante des évolutions démographiques.

Sandra Moatti, Ihedate

La cascade d'impacts de ces évolutions démographiques est très intéressante. Ça ouvre énormément de portes et d'interrogations. Existe-t-il des travaux qui tentent de dresser une typologie de l'ensemble des problèmes et des scénarios de ces enjeux ?

François Philizot

Dix groupes de prospectives ont été lancés par Clément Beaune, haut-commissaire à la Stratégie et au Plan. .

Jean-Yves Gouttebel, ancien président du CD du Puy-de-Dôme

Le Haut-commissariat général au Plan m'a demandé de conduire une réflexion sur l'impact de la déprise démographique en matière de politiques publiques d'aménagement du territoire. Ce travail vient de démarrer, et on va mener une série d'auditions. Nous devons produire un rapport avant la fin de l'année avec des scénarios, des questions. On veut examiner les conséquences de la déprise démographique, mais aussi les causes de cette déprise, qui ne sont pas seulement démographiques.

En tant que président de département, j'avais privilégié, avec mon équipe, le maintien à domicile des personnes âgées. Ce choix allait à contre-courant de la volonté des maires d'avoir tous un équipement structurant en matière de grand âge. Toutes ces questions sont à interroger.

François Philizot

Il faut absolument se donner les moyens de réfléchir de façon ouverte mais aussi profonde, tant d'un point de vue temporel que thématique. Nous risquons sinon de nous enfermer dans des idées simples. Il faut fonder cette réflexion sur un maximum de données, en s'appuyant sur les

outils informatiques et les bases de données dont on dispose. Nous avons besoin d'une réflexion complexe et finement territorialisée. Les solutions qui seront envisagées doivent de même être adaptables et différenciées selon les territoires.

Compte-rendu réalisé par Thibaud Bages